

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4058-2018 Volet Taux de pertes et MRI

Date : 23 janvier 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Début de l'audience
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	Me Lise Duquette avise Me Yves Fréchette que la Régie a pris connaissance des engagements n° 16 et 18 auxquels a répondu HQT ce matin et l'avise qu'elle aimerait interroger Mme Wahiba Salhi et Luc Dubé, témoins du Panel 5 d'HQT, à cet effet
9 h 03	Me Fréchette informe la Régie de la présence de ces deux témoins
9 h 03	Échanges entre Me Duquette et Me Fréchette sur la contre-preuve du témoin expert Coyne et l'équité nécessaire à ce processus
9 h 09	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>PANEL 5</u> : Mécanisme de réglementation incitative (MRI) <u>James M. Coyne</u> , Senior Vice-President of Concentric Energy Advisors (CEA), Boston Post Road West, Marlborough, Massachusetts
9 h 11	Adoption de la contre-preuve en chef d'HQT par le témoin Coyne du Panel 5
9 h 11	Présentation de la contre-preuve en chef d'HQT par le témoin Coyne du Panel 5
9 h 12	<u>Objection par Me Paule Hamelin, pour EBM</u> (le sujet du MGA n'est pas de la nouvelle preuve)
9 h 14	Réplique de Me Fréchette, pour HQT (Objection prématurée)
9 h 15	Réplique de Me Hamelin, pour EBM
9 h 15	<u>Objection par Me André Turmel, pour la FCEI</u> (sur le fond et la forme)
9 h 18	Réplique de Me Fréchette, pour HQT
9 h 20	Me Duquette mentionne que la Régie va entendre la contre-preuve et tranchera ensuite son admission ou non au dossier
9 h 20	Poursuite de la présentation de la preuve en chef d'HQT par le témoin Coyne du Panel 5
9 h 37	Fin de la présentation de la preuve en chef d'HQT par le témoin Coyne
9 h 37	Questions de réinterrogatoire par Me Fréchette au témoin Coyne
9 h 38	Fin des questions de réinterrogatoire par Me Fréchette au témoin Coyne
9 h 38	Me Fréchette rappelle l'importance de cette contre-preuve
9 h 39	L'audience est suspendue
9 h 55	Poursuite de l'audience
9 h 55	Me Hamelin plaidera sur l'objection sous réserve en plaidoirie

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4058-2018 Volet Taux de pertes et MRI

Date : 23 janvier 2019

9 h 56	Me Duquette se demande si la Régie aura le temps d'écrire la décision aujourd'hui en lien avec cette contre-preuve
9 h 56	Commentaires de Me Hamelin, pour EBM
9 h 56	Contre-interrogatoire du témoin Coyne par Me Hamelin, pour EBM,
9 h 58	<u>Objection par Me Fréchette, pour HQT</u> (Arrimer les questions à la contre-preuve)
9 h 58	Me Hamelin reformule sa question au témoin Coyne
9 h 59	Échanges entre Me Hamelin et Me Fréchette sur les questions au témoin Coyne, relatives à la contre-preuve
10 h 01	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Coyne par Me Hamelin, pour EBM,
10 h 11	Fin du contre-interrogatoire du témoin Coyne par Me Hamelin
10 h 11	Pas de contre-interrogatoire du témoin Coyne d'HQT par Me Turmel (FCEI) ou Me Neuman (SÉ-AQLPA)
10 h 11	Pas de réinterrogatoire du témoin Coyne d'HQT par Me Fréchette
10 h 11	Fin du contre-interrogatoire du témoin Coyne
10 h 11	Le témoin Coyne d'HQT est libéré
10 h 12	Réouverture de l'interrogatoire en chef sur les engagements n° 16 et 18
10 h 12	Commentaires de Me Hamelin, pour EBM
10 h 14	Me Turmel, pour la FCEI, annonce qu'il plaidera l'objection demain
10 h 14	Me Fréchette mentionne qu'il est à l'aise avec l'équité procédurale dans ce dossier, et rappel qu'il a informé tous les participants de la contre-preuve d'HQT
10 h 15	Commentaires de Me Neuman, pour SÉ-AQLPA
10 h 15	Réouverture d'interrogatoire en chef
10 h 15	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>PANEL 5</u> : Mécanisme de réglementation incitative (MRI) <u>Luc Dubé</u> , Directeur adjoint – Cadre financier réglementaire, 75, René-Lévesque Ouest, 13 ^e étage, Montréal <u>Wahiba Salhi</u> , Chef – Affaires réglementaires et tarifaires HQT, Tour Est, 19 ^e étage, Complexe Desjardins, Montréal
10 h 19	Présentation des réponses à l'engagement n° 18 d'HQT par les témoins Dubé et Salhi
10 h 22	Fin de la présentation des réponses à l'engagement n° 18 d'HQT par les témoins Dubé et Salhi
10 h 22	Interrogatoire en chef des témoins Dubé et Salhi d'HQT par la Régie, sur l'engagement n° 18

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4058-2018 (Volets taux de pertes et MRI)

Date : 23 janvier 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	James M. Coyne	PANEL 5 23/01/2019
ENTREPRISE :	Concentric Energy Advisors (CEA)	
PROFESSION :	Senior Vice-president	
ADRESSE :	Boston Post Road West, Marlborough, Massachusetts	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Luc Dubé	PANEL 5 23/01/2019
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Directeur adjoint – Cadre financier réglementaire	
ADRESSE :	75, René-Lévesque Ouest, 13 ^e étage, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Wahiba Salhi	PANEL 4, 5 et 6 23/01/2019
ENTREPRISE :	Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION :	Chef – Affaires réglementaires et tarifaires	
ADRESSE :	Tour Est, 19 ^e étage, Complexe Desjardins, Montréal	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 23 JANVIER 2019

DOSSIER : R-4058-2018

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES
SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2019 – VOLETS TAUX DE PERTES ET
MÉCANISME DE RÉGLEMENTATION INCITATIVE (MRI)

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Président de la formation),
M^e Marc Turgeon et M. François Émond**

Les procureurs de la Régie sont **M^e Annie Gariépy et M^e Jean-François Ouimette**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants à la présente audience** sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)
représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
(AQCIE-CIFQ)
Représenté par M^e Guy Sarault

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING (EBM)
Représentée par M^e Paule Hamelin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION
QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
représenté par M^e Éric Oliver/M^e Éric David

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE
LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)
représenté par M^e Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.

Début : 9 h 01 Ajournement : 10 h 51